

<http://ultras-sapiac.com/site/midol-10-08-2018>



Midol 10/08/2018

- Archives - Divers - Dans la presse -



Date de mise en ligne : vendredi 10 août 2018

Copyright © Le site des Ultras-Sapiac - Tous droits réservés

Le midol du vendredi 10 juillet 2018 sur les contrats bloqués.

À UNE SEMAINE DE SON ENTRÉE EN LIGNE EN CHAMPIONNAT, LE CLUB TARN-ET-GARONNAIS S'EST VU NOTIFIER PAR LA DNACG QUE LES CONTRATS DE NEUF JOUEURS DE SON EFFECTIF NE SERONT PAS HOMOLOGUÉS S'IL NE PRÉSENTE PAS RAPIDEMENT DE PLUS SOLIDES GARANTIES. LA CLAUQUE EST ÉNORME.

LE TRAS SAPIAC.COM

NEUF CONTRATS EN SUSPENS

Par David BOURMIOUËL et Jérôme FADAT

La course contre la montre est engagée. Le 2 août, l'USM a reçu une notification en provenance de la DNACG : « Lors de chaque interruption et tout au long de la saison, l'homologation des contrats des joueurs est soumise à l'accord de la DNACG, en considération des niveaux de masses salariales autorisés par celle-ci. Par décision du 2 août 2018, la commission de contrôle des championnats professionnels de la DNACG a décidé de prononcer un refus d'homologation pour raisons financières de 9 contrats de joueurs de l'US Montalbanaise. » Le communiqué a jeté un froid sur la cité d'Ingos. Les neuf joueurs dont les contrats sont, pour le moment, suspendus sont notamment les recrues en provenance d'Aurillac, Alexandre Launna, Junko Manizoa et Robert Lilomaiava ; l'ancien Agonais Corentin Bessardin et le demi de mêlée débarqué de Soyaux-Angoulême, Clément Bréscadeu. Outre ces nouveaux, la DNACG a sanctionné les contrats de certains historiques du club : Florent Domesnech, Thomas Fortuvel, Jacques Engelbrecht et Dimitri Vaotoa. Selon nos informations, les cas de Engelbrecht, Vaotoa, Manizoa et Fortuvel devraient être assainis rapidement. En revanche, le « déblocage » des contrats de Bessardin, Domesnech, Lilomaiava, Launna et Bessardin risquerait de s'établir à compte-gouttes. Des exemples passés, dans d'autres clubs, montrent que les joueurs dans cette situation ont parfois préféré trouver un autre point de chute.

UNION SACRÉE AU CLUB. OUI A FAIT APPEL
Ces neuf joueurs voient en tout cas leur début de saison compromis, à moins que le club réussisse à convaincre le gendarme financier de sa bonne foi en un laps de temps limité, amoindri par les crégés des uns et des autres et la 8^{ème} de l'Assemblée le 15 août. Le club a décidé de se battre avec ses armes et fait appel de la décision le mardi 7 août. L'USM s'est fendue d'un communiqué rassurant : « Confiant de son bon droit, l'USM fera ses meilleurs efforts pour parvenir à la résolution de son effectif de s'écarter dès le début du championnat sur les normal. » Ce qui n'empêche pas le club montalbanaise de reconnaître que « la proposition de projet budgétaire adressée à la DNACG était ambitieuse et les garanties financières insuffisantes pour l'exercice de contrôle. » Le co-président Jean-François Roygasse, dans une interview publiée sur raygasse.fr, évoque, parmi les pierres d'achoppement entre le club et le gendarme financier, quelques documents à la rédaction floue et des lignes comptables à revoir bien d'instrumentables, donc. Mais d'autres sources se veulent plus alarmistes, selon lesquelles l'USM faisait face à des difficultés financières que le fonds de réserve ne permettrait pas de combler en totalité à l'heure actuelle. En attendant, c'est l'union sacrée à Montalbanaise. Les joueurs ont une confiance aveugle en leur club qui fera tout pour trouver une solution dans les temps et pouvoir aligner son équipe la plus compétitive dans les meilleures dispositions vendredi prochain à Sapiac, pour la réception de Carcassonne. Les dirigeants montalbanaise seront probablement reçus dans les locaux de la DNACG d'ici le milieu de la semaine. Il faudra préparer de solides arguments pour se défendre. Pour rappel, le club tarn-et-garonnais a déjà connu parodie mésaventure, dans des proportions moindres. À l'époque, alors que le club sortait d'une finale de Pro D2, la DNACG avait bloqué la licence de la recrue Avata Siga. Le joueur n'avait pu retrouver ses coéquipiers que durant septembre, un mois et demi après le début du championnat. ■

UNION SPORT MONTALBANA XV

Ultras-Sapiac.com